

Signature du membre

Formulaire d'adhésion membre utilisateur

Ce formulaire est destiné aux personnes physiques qui désirent devenir membre de la Coopérative de solidarité de Gallix. Si vous souhaitez y adhérer au nom d'une organisation (entreprise, association, etc.), veuillez utiliser le <u>formulaire d'adhésion - Membre de soutien.</u> Pour faire un don à la Coop, faites connaître vos intentions à <u>don@coopdegallix.ca</u>.

Réservé à l'administration Numéro de membre:

Entente entre:		
Prénom:	No	m:
Adresse:	Ville:	Code postal:
Téléphone: (Type: □cellulaire ou	Adresse de cou	ırriel:
Mode de paiement: □v	irement interac ou □chè l'infolettre en ligne: □oui	
Et: le conseil d'admir	nistration de la Coopé	rative de solidarité de Gallix
Attendu qu'une coopéra l'alimentation;	ative de solidarité a été co	nstituée dans le domaine de
Attendu qu'un conseil d'	administration a été form	é pour la réalisation de ce projet;
Attendu que les membr n'agit que dans l'intérêt (tion, dont le signataire des présentes,
✓ Je, soussigné·e, dem solidarité de Gallix;	ıande à devenir membre ι	itilisateur de la Coopérative de
de 100\$, payables au		alification de 10\$ chacune pour un total comme membre, tel qu'inscrit dans le ;
	ırir habituellement aux se offerts par cette dernière	rvices de la coopérative lorsque les e;
✓ Je m'engage à respe	ecter les <u>règlements de la</u>	Coopérative;
✓ Je déclare avoir lu, c	ompris et accepté toutes	et chacune des clauses du contrat.
Signé à:	Date:	
V	~	

Représentant·e du Conseil d'administration

Engagements

La Coopérative s'engage à :

- 1. Fournir aux membres les services demandés dans la mesure de ses possibilités en conformité avec ses statuts et règlements;
- 2. Accepter la résiliation du présent contrat en tout temps moyennant un avis écrit à cet effet d'au moins 30 jours au secrétaire de la Coopérative, lequel avis équivaut à un avis de démission. La Coopérative peut suspendre ou exclure un membre qui ne respecte pas les clauses du contrat, et ce, conformément aux articles 57 et 58 de la loi. Dans le cas du remboursement des parts, la Coopérative doit se conformer à l'article 38 de la loi;
- 3. Utiliser les renseignements personnels en conformité avec les lois en vigueur;
- 4. Accorder un statut privilégié à ses membres utilisateurs vs la clientèle nonmembre.

Le Conseil d'administration s'engage auprès du membre et signataire du présent formulaire à garder confidentiels tous les renseignements et les données fournis par le membre. Ceux-ci feront l'objet de la plus stricte confidentialité.